

LE MANS | *Ouest-France*, Jeudi 16 mai 2019

Soupçons de manipulation d'étudiants à l'IUT

Par Laurence PICOLO

SOURCES | OUEST-FRANCE. 16/05/2019. Article payant consultable en ligne : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/le-mans-72000/le-mans-soupcons-de-manipulation-d-etudiants-l-iut-6353231>



L'IUT du Mans compte un millier d'étudiants et quatre départements : « Gestion des entreprises et administrations » ; « chimie », « génie mécanique et productique » et « mesures physiques ».

L'affaire remonte à octobre 2018, mais resurgit en pleine campagne électorale pour la direction de l'IUT. En mettant en cause une des candidates.

C'est une affaire que beaucoup auraient aimé ne jamais voir sortir des murs de l'IUT (Institut universitaire de technologie) du Mans. Elle date d'octobre 2018 et vient de resurgir *via* une lettre anonyme adressée à *Ouest-France*. Le président de l'université en a également reçu une.

Cette lettre dénonce une « manipulation » d'étudiants élus au conseil d'administration de l'IUT. Et vise justement une candidate aux élections à la direction de l'établissement, qui ont lieu... le 3 juin. « Cherchez à qui profite le crime ! » conseillent ceux qui ne veulent y voir qu'une « tentative de déstabilisation » d'une candidate tout en reconnaissant, du bout des lèvres, qu'il y a sans doute un « problème de méthode ».

Le problème

Imaginez : vous habitez un village qui veut élire son conseil municipal. On demande à chaque quartier de présenter une liste de candidats. Un seul joue le jeu. Les autres s'en désintéressent. Forcément, le jour de l'élection, ce sont les candidats d'un seul quartier qui sont élus. Au bout d'un moment, les chefs des autres quartiers dénoncent un manque de représentativité du conseil. Alors, le chef du « quartier-citoyen » va voir ses élus légitimes et leur demande de démissionner pour qu'on procède à de nouvelles élections et que le conseil municipal ne soit pas monochrome. C'est un peu ce qui s'est passé à l'IUT du Mans, en octobre...

Le contexte

C'est une particularité des instituts universitaires de technologies rattachés à une université : leur directeur/directrice, est élu(e) pour cinq ans, par un conseil d'administration.

Au Mans, il est composé de 32 membres (personnels, enseignants, étudiants et personnalités extérieures).

La boulette

Le collège des étudiants compte cinq titulaires (et autant de suppléants) élus – eux – pour deux ans maxi (la durée de leurs études). En octobre 2018, les cinq titulaires ayant quitté l'IUT, la direction demande à l'université d'organiser de nouvelles élections. La machine électorale est lancée. Mais voilà qu'à l'IUT, on s'aperçoit que les suppléants sont encore étudiants pour un an. Ils peuvent donc glisser sur les postes de titulaires. Plus la peine d'organiser des élections ! L'université est avisée.

Les faits

Karine Lemerrier, cheffe du département GEA (Gestion des entreprises et administrations) convoque un par un les quatre élus (la cinquième est malade), tous étudiants de GEA. Le fait qu'ils soient tous issus du même département la met dans l'embarras vis-à-vis de ses collègues, leur explique-t-elle. Et elle leur demande de... démissionner. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Les quatre étudiants rédigent leur courrier depuis son ordinateur. « Elle nous a présenté ça comme un service qu'on lui rendait, rapporte un étudiant. Et puis, c'était notre chef de département quand même ! C'est vrai qu'on n'a pas eu le temps de réfléchir. »

Le retournement

Ce n'est qu'en se retrouvant tous les quatre un peu plus tard que les étudiants prennent conscience de l'étrangeté de la situation. Après tout, ils ont été légitimement élus ! Ils s'en ouvrent au directeur de l'IUT. Et décident tous les quatre... d'annuler leur démission.

Démissions et annulations de démission arrivent sur le bureau de Rachid El Guerjouma, président de l'université. Il charge Claire Arfuzo, la vice-présidente, de rencontrer les quatre ex-démissionnaires.

La décision

La vice-présidente se souvient qu'ils étaient un peu chamboulés ». Et reconnaît que « la méthode de la responsable peut questionner ». Rachid El Guerjouma assure « n'avoir été saisi d'aucune plainte de qui que ce soit ». Il réunit alors le Comité consultatif électoral, qui décide d'organiser de nouvelles élections d'étudiants « pour un retour à la sérénité ».

La tentative d'explication

Karine Lemerrier répond qu'elle « **ne peut que s'interroger sur sa mise en cause à la veille d'une élection à laquelle [elle] est candidate** ».

Claire Arfuzo avance une analyse : « **Les annonces successives et contradictoires autour des élections avaient suscité des discussions dans les différents départements. Et certains voyaient avec de nouvelles élections d'étudiants l'occasion d'avoir une meilleure représentativité de toutes les composantes de l'IUT.** » C'est ce qui s'est passé. En décembre, la démocratie a fonctionné à plein. D'autres listes se sont constituées. Quant aux démissionnaires, ils se sont représentés. Et deux d'entre eux ont été élus.

La conclusion

« **Depuis, le calme est revenu. Tout est rentré dans l'ordre** », estime le président. L'étudiant nuance : « **L'enseignement supérieur, le fait d'être élu, c'est censé nous apprendre la politique. Mais là, ça a été une drôle d'expérience.** »